

près de Francorchamps). Citons encore RABELAIS, qui nous sert ainsi à l'expliquer lui-même : « Par ce coing sont les Saxons, *Estrelins* », dit-il en son *Pantagruel* IV, prologue. Ce terme s'est conservé dans l'anglais *sterlin* (cf. aussi *escalin*, de shilling), *nummi easterlingi*, monnaie frappée par les *Easterling* ou marchands de l'est de l'Allemagne... (Littré) (1).

\* \* \*

Il fut donc un temps où le nom de Hervien était devenu, même dans la littérature, synonyme de lourdaud, grossier, débauché ! Cela dura-t-il longtemps ? Nous savons en tous cas qu'il n'est pas encore question des Averlans chez Rabelais dans l'édition de 1535, ni dans celle de DOLET, et d'autre part... que leurs descendants actuels ont changé de tout au tout ; mais je crois tout de même qu'ils n'apprendront pas, s'ils l'ignorent, sans une certaine et particulière fierté, qu'ils ont eu pour ancêtres de pareils gaillards.

AUGUSTE DOUTREPONT



(1) Voy. W. WILLMANS : *Deutsche Grammatik*, II. Abteilung, p. 370 sqq. : Substantiva auf -ling. — FÖRSTEMAN : *Altdeutsche Namenbuch*, 2. Auflage, das allgemeindeutsche patronymische Suffix -ing, -ling, C. 955, 958, cite 21 exemples depuis le VIII<sup>e</sup> siècle.



## Un marin liégeois aux Antilles en 1806-1807

Le document inédit que nous voulons publier ici, nous reporte au beau milieu de l'époque napoléonienne. Il met en scène un soldat, dont le nom de famille est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire des Belges à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Qui n'a point entendu parler en effet, du fameux général *Ransonnet* ; qui n'a suivi avec intérêt la carrière de cet enfant de Liège, qui mit son épée au service de l'Autriche, puis des Belges révoltés contre Joseph II, et finit par conquérir au service de la France républicaine de nombreux lauriers militaires ? Cependant, il ne s'agira point de lui ici, mais de l'un de ses quatre fils, « tous dévoués comme lui et avec lui aux périls de la guerre, tous également recommandables par la franchise du plus aimable caractère, par une réunion rare de talents et par un courage à toute épreuve » (1). L'aîné de ces enfants était Jean-François (1776-1809) ; c'est le second, *Jacques-Joseph*, qui va retenir notre attention (2). Il avait pris du service dans la marine française, et c'est en qualité de lieutenant de vaisseau qu'il participa aux principales luttes navales de cette époque entre la France et l'Angleterre.

La lettre qu'on va lire et qu'entre deux expéditions lointaines, il adressait à Hyacinthe Fabry, le fils du célèbre patriote, l'un des

(1) VAN HULST, *Le général Ransonnet et ses quatre fils*, dans la *Revue belge*, tome III (1836), page 442.

(2) Il était né à Liège en 1778. Il survécut à tous ses frères.

chefs de la révolution liégeoise de 1789, constitue une relation inédite<sup>(1)</sup> de ses aventures de guerre aux Antilles, en 1806-1807. A ce titre nous avons cru devoir la livrer à la publicité ; mais elle vaut aussi par les réflexions qu'il fait à propos des pays qu'il eut l'occasion alors de traverser ; nous voulons dire de la Guyane, de l'île de Saint-Domingue et de la jeune république des Etats-Unis.

\*  
\*\*

Paris, le 25 mars 1807.

« Je tiens, quoique un peu tard, mon cher Fabri, la parole que je vous avais donnée de vous écrire. J'étais tranquille à Liège, lorsque l'ordre du Ministre est venu m'en retirer pour m'envoyer au port de Toulon. Fort heureusement, je suis arrivé assez tôt à Paris pour pouvoir espérer de faire changer ma destination. J'ignore encore ce qu'elle sera<sup>(2)</sup> ; mais dans tous les cas, j'aurai moins à m'en plaindre que de la première.

« Il est probable que l'ami Bassenge vous aura rendu compte de mes campagnes et de mes malheurs : le récit en est triste et nullement intéressant. Des accidents sans cesse renouvelés par des mauvais temps continuels, des contrariétés de tous les genres, de longues fatigues, des privations et des souffrances non interrompues, voilà mon histoire depuis mon départ de la Hollande jusqu'à mon retour en Europe. Cependant comme vous pourriez désirer connaître l'abrégé de ma navigation, je vais tâcher de vous satisfaire, persuadé que vous me saurez gré de l'intention.

« Nous sommes parti d'Helle voet Sluys [Helvoet-Sluys], en Batavie [Hollande], le 24 vendémiaire an 14 [16 octobre 1805], fîmes route par le nord, pour aller croiser sur les côtes d'Irlande. Les mauvais temps et les accidents qui nous arrivèrent nous eurent bientôt mis dans la nécessité de quitter ces parages dangereux, et nous nous rendîmes à Cayenne, après avoir pris et coulé deux bâtiments anglais de nulle valeur. Notre séjour à Cayenne fut assez long et très agréable. Cette colonie est beaucoup améliorée par les soins de M. Victor Hugues, qui en est maintenant le gouverneur. Son étendue n'a de bornes, dans l'intérieur, que celles

(1) Cependant VAN HULST, *ouvrage cité*, p. 440, résume déjà exactement l'épisode que Jacques-Joseph Ransonnet relate avec détails à Fabri.

(2) Nous savons, par la biographie de VAN HULST, qu'il s'agit d'une nouvelle expédition sur les côtes anglaises. Ransonnet s'y distingua particulièrement.

que les colons veulent lui assigner ; ses productions sont riches, variées et abondantes ; elles consistent en café, sucre, coton, cacao, cannelle, girofle, poivre, cochenille et bois de toutes les sortes. En général, on peut dire qu'il ne manque que des bras pour tirer de ce pays les ressources les plus considérables. Les déportés<sup>(1)</sup>, qui se trouvent en petit nombre à la Guyane française, n'y sont pas aussi malheureux qu'on le croirait ; leur vie est monotone et sans agrément, mais ils n'ont pas les inquiétudes et les peines attachées aux sociétés d'Europe.

« Après avoir ravitaillé nos bâtiments et les avoir disposés à reprendre la mer, nous avons fait voile pour la Martinique<sup>(2)</sup>, où nous eûmes le bonheur d'arriver malgré la croisière ennemie qui entoure cette île. Nous ne fûmes pas bien accueillis à la Martinique et nous eûmes beaucoup de peine à obtenir d'y faire faire des réparations nécessaires aux corvettes le *Phaëton* et le *Voltigeur*. Enfin nous le quittâmes, fort satisfaits de partir et nous dirigeant sur Santo-Domingo<sup>(3)</sup>. Comme nous étions à environ 50 lieues de St-Domingue, nous rencontrâmes une forte corvette avec laquelle nous eûmes un engagement des plus vifs, qui dura depuis deux heures jusqu'à 7 heures du soir : fatigués l'un et l'autre d'un combat inutile, nous nous séparâmes ; et le lendemain, au jour, nous fûmes aperçus et atteints par une forte frégate anglaise. Les forces étaient disproportionnées et nous ne nous faisons pas illusion sur le résultat de l'action qui allait se passer ; cependant nous nous défendîmes courageusement jusqu'à l'extinction totale de nos forces, et après avoir éprouvé le choc terrible d'un abordage sanglant. Ce fut dans cet instant que je fus renversé de deux coups de feu, ainsi que mon capitaine qui eut le bras droit emporté. Pris et conduits à la Jamaïque<sup>(4)</sup>, nous y fûmes traités avec honneur, bienveillance et distinction. Deux mois après, nous fûmes renvoyés à Santo-Domingo pour être échangés, et de là le

(1) La capitale de la Guyane française fut pendant longtemps, on le sait, une colonie de déportation ; plus tard, ce rôle a été dévolu à la Nouvelle-Calédonie. En 1809, les Portugais s'emparèrent de Cayenne, qui fut restituée définitivement à la France en 1814.

(2) Découverte par Chr. Colomb, en 1495 ; occupée par la France en 1635 ; puis par les Anglais en 1802 et 1809.

(3) Ville de l'île de Haïti, capitale de la partie espagnole de l'île. Prise par les Français en 1795. République indépendante depuis 1843.

(4) Une des Grandes Antilles, prise par les Anglais aux Espagnols, en 1655.

général Ferrand nous a renvoyés aux *Etats-Unis*, pour pouvoir repasser en France.

» Je pourrais vous parler, mon cher Fabri, de St-Domingue et des Etats-Unis. Mais je me contenterai de vous en dire quelques mots. L'île de St-Domingue aurait été reconquise à la première expédition<sup>(1)</sup>, si, au lieu de répéter les scènes affreuses des Espagnols dans les Indes, on avait suivi une marche naturelle dictée par la raison et l'expérience du passé. Les Français qu'on y a envoyés dans les grades supérieurs se sont rendus en horreur aux nègres, aux colons et à l'univers entier. Le général Ferrand peut encore se promettre de rétablir cette colonie<sup>(2)</sup>, s'il est aidé par le gouvernement, comme il doit l'être, et si les Anglais continuent à ne pas le contrarier dans ses opérations.

» Les Etats-Unis d'Amérique offrent l'image d'un peuple qui possède le bonheur, l'opulence, la paix et la liberté. L'on peut dire qu'ils n'ont plus rien à désirer et qu'ils sont prêts à décliner. Les gouvernements d'Europe ne souffriront pas longtemps que les Américains jouissent de cette sécurité et soient un jour en état de menacer l'Europe<sup>(3)</sup>. Leur prospérité est l'objet de notre crainte sur lequel nous attacherons toute notre attention.

» J'ai retrouvé l'Europe, comme elle était, et mes amis toujours les mêmes, ce qui m'a un peu consolé de mes maux passés.

» Vous trouverez, mon cher Fabri, ma lettre un peu longue et même ennuyeuse, mais je vous ai tenu parole et vous ne pourrez me faire de reproches. Je ne suis pas encore bien sûr de ma destination. Vous l'apprendrez par ma mère.

» Rappelez-moi, mon ami, au souvenir de toute votre aimable famille, et faites agréer mes respectueux hommages à Madame. Je vous embrasse de cœur.

Votre ami, (s.) Ransonnet.

Pour copie conforme,  
F. MAGNETTE.

(1) Evidente allusion à la calamiteuse expédition de 1802, organisée par Bonaparte, dans le but de soustraire l'île au pouvoir de Toussaint Louverture et d'y rétablir l'esclavage des noirs ! L'expédition aboutit à un désastre : en 1804, les insulaires proclament l'indépendance de Haïti.

(2) Ferrand avait pu se maintenir dans une partie de l'île ; cette même année 1807 il mourut de désespoir de ne plus pouvoir résister.

(3) Il faut retenir cette opinion, qui serait plus ou moins soutenable en.... 1908 !



## Les prénoms dépréciés

### II.

#### Deuxième liste.

M. Jean HAUST, dans ses *Étymologies wallonnes*, tirés à part des *Mélanges Godefroid Kurth* en cours de publication, s'occupe (p. 323 et suiv.) des prénoms anciens dont le peuple a fait des appellations sarcastiques, et il remarque qu'il s'agit surtout de noms d'origine germanique.

L'article de M. HAUST a paru en même temps que celui de *Wallonia* (ci-dessus p. 134). Il y a donc quelques points communs. Mais M. HAUST apporte une liste où figurent les prénoms suivants, avec leur forme ancienne et leur sens vulgaire actuel :

« **Hèlegode** (Hellegonde ?) escogriffe. **Boubiè** (Bodebert) nigaud ; **alibiè** (Alabert ?) personnage grotesque ; **gådibiè** (Waldobert ?) homme jovial ; **wahou** (Wachhold ?) niais ; **hougan** (Hugon ?) vaurien ; **baligand** (Baligand), vaurien ; **gadèlon** (Ganelon), hypocrite ».

L'article est écrit à propos du mot **tibi**, où M. HAUST croit reconnaître un nom d'homme. « L'*i* final, dit-il, est ici la réduction de *iè*, comme dans *Lambi* pour *Lambiè* (Lambert), *Hubi* ou *Houbi* pour *Houbiè* (Hubert), *Robi* ou *Rubi* pour *Robiè*, dans *Rubivèye*, Robertville. De même *Tibi* est la forme réduite de *Tibiè*, Thibert. (On pourrait aussi expliquer ces formes en *i* par une substitution de suffixe). » — M. HAUST connaît *tibi* dans plusieurs mots composés tels que *tibi-mareli*, qui s'emploient pour désigner un rustre, et dans l'expression : raconter quelque chose à *tibi-mareli*, à tout venant, à toutes sortes de gens. Il est clair que cette expression a la même valeur que le français familier : à

Pierre et à Paul. On peut se demander, toutefois, si cela ne vient pas de l'usage de trinquer en se disant *tibi, mareli*, littéralement « à toi, marguillier », de la même façon que le Français dit « A la tienne, Etienne », sans que Etienne soit autrement justifié que par la rime. Si cette origine était la vraie, comme on peut le croire, les expressions malmédiennes *tibi-dabô* « sot, niais, butor », et *tibi-warni* « sot, niais, badaud » s'expliqueraient par le sens du dernier mot (*dabô* apparenté au liégeois *dabolin* « nigaud », *warni* correspondant à Warnier, Werner, prénom déprécié), accentué par le *tibi* « à toi » qui ne laisse pas de doute sur l'application de l'épithète. L'expression liégeoise « dire cela à *tibi*, à *Gdti* » ayant le même sens que « raconter quelque chose à *tibi-mareli* », le *gdti* s'expliquerait comme le *mâreli*, par la rime. Remarquons que le *tibi-mareli* des trinqueurs est du même esprit que ces autres formulettes rimées : *A vol' santé Mossieu l'curé* et *Buvez vosse vère Mossieu l'vicair*, dont l'emploi est également des plus populaire au pays de Liège, en français comme en wallon.

O. C.



## LITTÉRATURE DE CHEZ NOUS

### Nostalgies

Chacun croise, au long de la vie, aux carrefours des chemins, des maisons sympathiques, qui, comme les hommes, ont une âme. Elles semblent faire signe au voyageur fatigué et l'attirer vers elles.

Que ne peut-on, alors, obéissant à leur appel amical, entrer, s'asseoir au foyer et dire : « C'est moi... »

Un bonheur personnel n'est pas donné à chacun. Pour beaucoup le seul relai permis est d'aimer le bonheur des autres, parfois mieux et plus consciemment qu'eux-mêmes — Oh ! les chères vies ainsi pressenties et qui ne vous sont rien !... « C'est moi, voyez, j'entre dans votre vie... »

Au coin du bois, en mai, une maison de forestier, une de ces confortables maisons de bourgeois campagnard allemand. Elle est blanche, traversée de croisillons noirs ; une glycine en fleurs encadre les nombreuses petites fenêtres.

Une « Gretchen » paraît sur le seuil, les yeux tout à fait bleu myosotis, ses bras ronds enfarinés par le gâteau qu'elle va mettre au four.

De trois côtés la forêt l'entoure, toute en profondeur verte et, par devant, des prés fleuris s'allongent en champs de lumière.

La Gretchen traverse le jardin où sommeille un vieux sureau paisible ; elle chante une de ces anciennes chansons populaires allemandes, qui sont si fraîches et pourtant d'une inspiration un peu bornée.

Puis, la Gretchen se tait ; sans doute il fait trop beau... Elle entend au fond du bois chanter le coucou, et, au fond d'elle-même, chanter son jeune cœur... La lumière du matin vibre sur les champs d'or. C'est toute une prière au Printemps.

A regret, la Gretchen se décide à quitter le courtil pour le logis sombre, que coupe un rai de soleil bruissant de mouches.

On ne saurait dire, maintenant, à quoi la Gretchen pense le plus, si c'est aux groseilles qui vont mûrir bientôt pour les confitures transparentes — ou si c'est à la vie tout entière qui s'ouvre devant elle comme le cœur de la forêt verte...

— Poésie très réelle, saine et un peu bornée — comme la vieille chanson allemande — mais si prenante par sa simplicité immuable et confiante...

C'est samedi. Les roses trémières ont fleuri tardivement dans le jardin de la dune. La mer s'étend, grise et monotone, infinie, sous le ciel de septembre. La petite villa perche sur la plus haute dune. C'est un tout petit cottage moderne, un peu joujou — et par la baie large ouverte, s'échappe un lied de Brahms.

C'est une belle voix de femme — sans doute la voix d'une belle femme. La petite villa écoute la mer chanter et s'envoler le lied profond ; elle regarde passer les pêcheurs qui rentrent pour le dimanche en foulant de leurs pieds nus les aromates des dunes ; elle protège contre le vent deux petits enfants hâlés et rieurs ; elle entend songer deux vieux dont les yeux usés contemplant la campagne flamande — la campagne flamande aux horizons dentelés d'arbres rabougris qui courent le long des canaux ; la campagne flamande où le samedi soir ralentit les moulins ; cette campagne flamande dont la vie lente répond mieux que la mer aux vieux cœurs apaisés...

Tantôt le mari reviendra, comme les pêcheurs, vers le phare qu'est pour lui la petite villa joujou ; et c'est pourquoi, sans doute, la jeune femme chante si bien aujourd'hui, d'une voix si émouvante... Les barques de pêche s'alignent, une à une, sur le sable. Elles rentrent toutes. Il y en a déjà sept de plus que tantôt.

C'est samedi, jour de bonheur bien plus que le dimanche réalisé et décevant...

Le chaud contralto de femme dit la fragilité de ce cher bonheur d'aujourd'hui. On y sent une angoisse ; et un charme plus intense d'être un peu mélancolique, se dégage de la petite villa joujou.

Aussi bien, c'est si frêle, les petits enfants ! et la vie des

vieux!... et puis les pêcheurs, dès lundi, reprendront la mer ; ce n'est qu'une trêve, de nouveaux adieux sont proches... Le soleil de septembre n'est plus chaud que pour peu de jours — et cette voix pourrait se taire — et, mon Dieu, le bonheur d'une femme, n'est-ce pas chose plus fragile encore que tout le reste ?

O bonheur stable et patriarcal de la vieille maison en pierres grises !

Ici les roses sont lasses d'avoir embaumé tout le long jour d'été, et les parfums retombent dans le corridor frais où bat la vieille horloge. Qu'il y en a, de ces roses, sur le mur gris encore tiède de l'ardent soleil de midi ! Elles grimpent et s'écroulent par dessus, pour s'effeuiller sur le chemin de halage, tout blanc au crépuscule. Là le banc de pierre sous les roses. A travers la charmille, on voit scintiller la Meuse limpide où se réfugie la clarté du jour tombant. Car voici l'heure où la lumière s'attendrit, toute rosée, mauve, puis vert d'eau avec encore une barre d'or, derrière le tilleul en fleurs de l'église. Les lys blancs sont en deux rangs rigides ; ils ont l'air d'attendre le passage d'une très jeune sainte en auréole...

Ici encore, des harmonies appellent : un grave trio de Beethoven pleure par la croisée ouverte, par dessus les pots de géraniums ; la voix du violoncelle est si poignante dans le trop grand calme d'alentour et le violon supplie... Comme ils doivent s'aimer, ceux-là, pour jouer ainsi !

C'est un très vieux jardin qui a vu tant d'étés et d'amour et où passaient ceux qui sont morts.... Oui, le bonheur ici participe d'une vie plus vaste : tant de bonheurs et de malheurs accumulés y forgent une base d'éternité que rien ne semble pouvoir changer. Si même un jour la fatalité s'acharnait âprement ici, il faudra bien que l'équilibre renaisse ; il y a trop de passé, trop de souvenirs : les traditions, la noblesse des simples vies auciennes, sont, dans la famille, un appui si sûr pour un avenir plus averti, plus raffiné et plus complet !

Le bonheur doit y montrer une face plus grave, sans insouciance, mais aussi sans l'angoisse de l'instable et de l'inconnu...

Chers vieux murs chauds, dont la réverbération caresse le passant solitaire ; chères fleurs, parfums chauds, bonheurs chauds ; rêves du tilleul en fleurs et des lys assoupis...

Ah ! que ne peut-on, n'est-ce pas, entrer et dire : « c'est moi... j'aime, je comprends. »

— Que de vies frôlées, que de bonheurs ainsi aperçus par les barrières entr'ouvertes !

Mais, sans doute, il est dit que, partout, nous devons être vigilants et savoir veiller avec compréhension sur le foyer sacré, de peur qu'il ne vienne à se refroidir...

Car je connais une autre maison ancienne, abandonnée, celle-là, au bord de l'hiver.

Elle a gardé son vieux visage de province, tout contre la grande ville envahissante et criarde.

Elle a clos les paupières de ses volets et voilà maintenant que ses glaces finissent par oublier les jolis reflets qu'y faisaient en passant, les jeunes filles heureuses...

Il y fait un froid amer et pénétrant ; une vieille odeur de tristesse et d'âpre mort, erre ici. Les souris dansent en rond, petites bêtes d'ombre et de mystère. Les horloges ont sonné l'heure du deuil et de l'adieu et puis se sont tues.

Quelle forme avait donc pris le malheur en passant ce seuil usé, pour avoir su ainsi éteindre toute vie ? Le temps n'est plus aux belles dormantes. Et l'on entend hurler l'hiver au fond des bois...

Ah ! qui a offensé la vieille maison ? Sans doute la civilisation mugissante et despotique aura effarouché ce foyer à présent si désert.

Ah ! qui, jamais, aura le cœur assez chaud pour réveiller l'âme endolorie du vieux logis délaissé ? Vieux bonheurs morts, vies disparues, vieilles peines et vieilles joies, où êtes vous en allés ?

Les hommes ne savent pas comprendre !

Maintenant, elle va s'effriter de plus en plus par l'hiver et la grande ville...

Oui, la mort hurle au fond des bois...

L. JEANCLAIR.



## Documents et Notices

### Les Belges et la Brabançonne.

Une habitude d'origine récente tend à se généraliser en Belgique.

Dès que dans une cérémonie, dans un concert, les accents de la *Brabançonne* se font entendre, on voit la plupart des auditeurs se lever et mettre chapeau bas durant l'air tout entier. Ils veulent évidemment témoigner par là de leurs sentiments patriotiques. C'est fort bien. Mais il convient de remarquer que jadis nos pères ne croyaient pas devoir se livrer à ce genre de démonstration. Ils restaient très bien assis.

La coutume récente dont nous parlons est tout simplement copiée des Anglais, des Allemands, des Russes, etc., dont l'air national est un hymne religieux, une prière, et chez lesquels, par conséquent, une marque de déférence ou de respect ont leur raison d'être. Elles ne sont pas justifiées chez les Français, où la *Marseillaise* est un appel au combat ; ni chez les Belges, où l'air national est un chant de triomphe.

ALBIN BODY.

ooo

### Le féminisme flémalien en 1840.

Dans l'ouvrage de M. JEUNEHOMME, dont M. F. MAGNETTE a rendu compte ci-dessus p. 142, on lit, p. 119-120, le chapitre amusant que voici :

« Il y a un demi-siècle, notre beau sexe était plus tapageur et plus émancipé qu'il ne l'est de nos jours. Un manifeste rédigé en wallon, qui doit dater de 1840, nous l'apprend. Ce pamphlet est intitulé : « *In séanss à li P' tit Flémal, li pu belle kon zy aie maie fai* ».

» Le compte-rendu de cette séance fameuse est présenté sous forme de dialogue.

» Deux femmes : « Aili » et « Claminss » se rencontrent à « Lierby » (chemin des Trixhes) et au cours de la conversation Aili raconte qu'elle se rend « *al chapell rimersi l' binamate Notre-Dame, pol victoir ki n' savan gagni' tr* ».

» Voici les faits :

» Le Conseil avait décidé de placer une pompe, et M. H. Piette, échevin, qui habitait l'Ermitage, prétendait l'installer près de la fontaine qui se trouve derrière la porte cochère de cette propriété.

» A cette nouvelle, la population féminine s'émut et « Clamins, Tonton, Marée, Ikaton, etc. » firent irruption dans la salle des séances du Conseil le jour de la délibération. L'une d'elle prit la parole et demanda à M. H. Piette où on allait placer la pompe. L'échevin répondit délicatement : *No l' mettrant là k' no plairet.*

» Ce qui valut à M. Piette la raclée de bois vert que voici : *Pa, j' amcoe, i fâret vele si tel mettret là ki t' plairet. Ta todi fait tot-à-fait à t' manir, main c' net pu l' tin de tour di baston et de sin justiss : s'est avou no zaidan kon met inn pomp, i no plai kell seue et mitan de vieg.* (1)

» Cette répartie met le feu aux poudres et la discussion s'engage entre Piette, Fisenne, Mattard et Verburgh qui, dans un wallon bien sonore, s'enguirlandent de fleurs de rhétorique. Les femmes approuvent et protestent tour à tour et finalement sont obligées de séparer Piette et Fisenne qui, dans la chaleur de la discussion, avaient recours aux arguments frappants. MM. Fisenne et Verburgh se rangèrent à l'avis du beau sexe et par 14 voix contre 2 (les femmes prirent part au vote), la tumultueuse assemblée décida de placer la pompe au centre du village, vis-à-vis de chez Lakann (actuellement maison Pétré). Et comme conclusion « Aily » s'écrie : *Volà Claminss, souk sa passé ir à li p' tit Flémal, les femmes on r' pri leu dreu el lon ouie ottan à dire ki les zomm.* (2)

» Claminss, émerveillée, rebrousse chemin et accompagne « Aili » à la chapelle pour offrir des actions de grâce à Notre-Dame et pour solliciter aussi sa protection, car dans l'avenir nos suffragettes veulent s'occuper plus activement encore des affaires communales. »

(1) « Mais !... il faudra voir si tu la placeras où il te plaira. Tu as toujours fait à ta guise, mais ce n'est plus le temps du tour de bâton et du sans-justice : c'est avec notre argent qu'on place la pompe, il nous plaît qu'elle soit au milieu du village ».

(2) « Voilà, Clémence, ce qui s'est passé hier à la Petite Flémalle : les femmes ont repris leurs droits, et elles ont aujourd'hui autant à dire que les hommes ».



## HISTOIRE

Cercle hutois des Sciences et Beaux-arts. Annales. Tome XV, 3<sup>e</sup> livraison.

(p. 129 à 162), ERNEST JOPKEN. — *Les Onze hommes. Contribution à l'histoire des institutions communales de la ville de Huy.*

L'institution des Onze hommes est l'organisation de la bienfaisance publique à Huy depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française. Les établissements charitables furent assez nombreux à Huy dès le moyen-âge : le grand hôpital, édifié dès 1263, l'hôpital des grand malades, l'hôpital Mottet (1329), l'hôpital St-Jacques, les Aumônes, les communs pauvres, etc. Lorsque les métiers obtinrent la prépondérance politique dans la ville, ils ne négligèrent pas de s'assurer la surveillance et la gestion des biens de toutes ces fondations pieuses. C'est en 1380 que l'on rencontre la première mention des Onze hommes. Le règlement définitif de leurs attributions fut donné en 1418 par la lettre dite des Onze hommes. L'auteur donne une longue analyse de cet important document, mais il nous paraît avoir été bien mal inspiré en entremêlant, comme il le fait, ses propres commentaires et le texte des documents inédits qu'il a découverts dans le précieux fonds d'archives des hospices de la ville de Huy.

(p. 163 à 172), J. FRÉSON. — *Le trésor, les vêtements sacerdotaux et le mobilier de l'église collégiale de Huy lors de la Révolution française.*

(p. 173 à 180), J. FRÉSON. — *Les préséances du chapitre de l'église collégiale du Huy.* — Récits de petits incidents et de querelles survenues entre la collégiale et les moines de Neufmoustier au sujet des prérogatives de l'église.

(p. 181 à 181), J. FRÉSON. — *Une dernière manifestation à Huy en l'honneur du prince-évêque de Liège.* — Récit de la réception faite par les Hutois au prince-évêque de Hoensbroeck après son retour dans la principauté en 1791.

JULES DELHAIZE. *La domination française en Belgique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Tome premier : Introduction, Conquête de la Belgique par Dumouriez, Première occupation.* Bruxelles, Lebègue, 1908. 1 vol. in-8<sup>o</sup> (19.5 × 13), 444 p. Prix : fr. 3.50.

Nous saluons en l'auteur du présent volume un nouveau venu dans le monde des travailleurs du domaine de l'Histoire et c'est avec grande sympathie qu'il convient d'accueillir le premier produit d'un travail sincère et consciencieux, qui a dû exiger un long labeur et qui s'annonce, à voir les proportions qu'il a prises dès le début, comme devant être de longue haleine.

L'auteur ne vous en voudra donc pas si, en raison même de cette sympathie, nous avons à lui dire en toute sincérité que, dès la *toute première page* de son premier volume, il donne une fort malencontreuse idée de sa méthode et laisse supposer que sa préparation scientifique a été défectueuse. N'annonce-t-il pas, au seuil même d'un ouvrage qui comportera plusieurs volumes, (le présent volume, à lui seul, a plus de 400 pages!) qu'il n'y insérera aucune note, aucune référence et qu'il faudra attendre d'être au bout pour savoir quels auront été les actes officiels, les mémoires, les lettres et journaux du temps, les brochures, pamphlets, etc. dont il a fait et fera usage pour étayer son œuvre?

Mais, en attendant, faudra-t-il et pourra-t-on le croire sur parole? Comment affirmer qu'il a bien compris ses sources, qu'il a fait usage de renseignements sûrs, qu'il a bien vu les événements qu'il résume?

Ne sait-il pas qu'à la moindre monographie, pour qu'elle soit lue avec confiance et puisse être contrôlée au besoin, il faut un appareil de preuves et de références, qui ne sont le plus souvent que le côté le plus sérieux, le plus utile ou le plus neuf d'une œuvre historique?

Et voyez le danger de la malheureuse décision prise par M. Delhaize. Prenons un exemple, que nous pouvons examiner en pleine connaissance de cause, vu qu'il s'agit de faits dont nous avons fait une étude approfondie et l'objet d'une publication spéciale (*Mémoire in-8<sup>o</sup> de l'Académie de Belgique*, Classe des Lettres, 1907); nous voulons parler de l'arrivée et du séjour aux Pays-Bas d'un grand nombre d'émigrés français, réduits à quitter leur patrie à la suite des troubles révolutionnaires.

M. Delhaize écrit (p. 150) que cette émigration se poursuivit pendant toute l'année 1790, l'année de la révolution brabançonne: or, nous n'avons aucune preuve un peu probante de ce fait. — Il cite (ibid.) le cas d'émigrés qui se livrèrent à des actes de pure violence, et il semble laisser croire qu'il en fut ainsi un peu partout: or, ce furent là des cas tout isolés, nous pouvons l'affirmer de bonne source; les autorités officielles, à l'affût des moindres incartades des étrangers, n'en surent jamais rien. — Affirmation plus grave et plus tendancielle, répétée par trois fois (pp. 150, 151 et 152): le gouvernement impérial aurait protégé ouvertement les émigrés royalistes. A moins d'une preuve contraire décisive, qu'on ne

nous donne pas, naturellement, nous déclarons cette opinion absolument erronée. — On reproche (p. 151) à la gouvernante Marie-Christine d'avoir reçu des émigrés dans son palais! Certes: mais il le fallait bien, mais c'est à contre-cœur qu'elle subissait leur société et leur voisinage (voir notre travail, passim). — L'évêque de Liège leur aurait confié (p. 151) un moment la garde de sa citadelle! En 1791? Où M. Delhaize a-t-il vu cela? Nous attendons avec impatience qu'il fasse connaître la source de son renseignement. — Les habitants aimaient, dit-il, tellement peu les Français émigrés qu'à Ath, entre autres, ils firent courir le bruit d'épidémies pour en être débarrassés (p. 152). Or, nos recherches personnelles, qui ont spécialement porté sur les émigrés d'Ath, ne nous ont jamais rien appris à cet égard. Quelle est la preuve du dire de M. Delhaize? Ici encore, il faudra attendre pour opérer un contrôle. Les autorités auraient toléré le port de la cocarde blanche (p. 152): cela est radicalement inexact; s'il y eut de ces cocardes en public, et il y en eut, ce fut malgré toutes les défenses. — L'agent des émigrés, La Queuille (et non Laqueuille) aurait été traité et reçu comme les autres ambassadeurs (p. 154): cela encore est contraire à tout ce que nous savons. — Etc. etc.

Après tout, M. Delhaize a peut-être raison contre nous; mais comment le ferait-on croire? Il se contente de quelques affirmations, sans preuve momentanée, tandis que les moindres de nos dires ont été suivis d'une série d'attestations pleinement autorisées.

On voit par ce seul exemple, combien le jeune auteur court de dangers, en présentant ainsi son œuvre, vierge de toute référence. Disons-lui aussi que le *Moniteur* de Paris qu'il cite *con amore* n'est pas une source des plus sûres. Il faut se défier surtout de ses correspondances étrangères, pleines de renseignements, certes, mais où les événements sont présentés un peu trop au goût du rédacteur.

Que M. Delhaize vérifie bien aussi l'orthographe de ses noms propres, qui est trop souvent fautive: *par exemple* (p. 138) Regnier, Henrart et Lesonne, pour REYNIER, HENKART et LESOINNE (p. 369), et évite des mots, tels que « ils proconsulaient », ou des phrases, telles que, en parlant de la déchéance de Louis XVI. « Un haut-le-cœur populaire l'avait vomie »! De telles expressions déparent un style en général clair, rapide, vivant et qui ne laisse pas un instant languir l'intérêt du récit.

Quant à celui-ci, il constitue un exposé large et sommaire, trop parfois, trop délayé parfois aussi (batailles, campagnes militaires), qui ne présente rien d'original dans les faits eux-mêmes, mais a cet avantage indéniable, et qui assurera malgré tout le succès de l'œuvre, de donner, en une narration continue, ce qui ne se pouvait lire jusqu'ici que dans de multiples ouvrages.

Il est certain — mais la preuve, encore une fois, fait défaut pour le moment! — que M. D. a dû s'appuyer sur les ouvrages, connus, mais dispersés de Ad. BORGNET, Th. JUSTE, DELPLACE, LE GRAND, etc. en Belgique, de SOREL, d'A. CHUQUET, de SÉRIGNAN en France, sur la révolution brabançonne, la première restauration autrichienne, la pre-

mière invasion des Pays-Bas, par les armées républicaines, la première occupation française et la trahison de Dumouriez, épisodes qui forment le fond même du récit de notre auteur.

A-t-il connu les importants travaux de M. SCHLITZER, de ZEISSBERG, de D'ARNETH sur l'histoire des règnes de Joseph II, Léopold II et François II aux Pays-Bas? Il n'y paraît guère.

Combien de volumes comportera l'œuvre achevée? Nous ne sommes arrivés qu'en mars 1793, et, d'après son titre, elle devra nous mener jusqu'en 1814. A partir de 1795, M. D. trouvera son sujet pour ainsi dire épuisé par l'effet de l'ouvrage célèbre de M. LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique* (2 vol.). Ce sera alors le moment où jamais pour notre jeune historien de citer ses sources, pour qu'on sache s'il apporte du neuf, s'il rectifie utilement son illustre précurseur en la matière, ou s'il ne fait que le résumer.

Il nous faudra naturellement aussi être en possession de tous les volumes annoncés pour asseoir un jugement définitif sur une œuvre qui est de nature, étant bien menée, à éveiller l'attention des professionnels de l'Histoire, en même temps qu'à rendre de précieux services au grand public.

F. Magnette.

#### GENS DE CHEZ NOUS

**Un chercheur méconnu.** — L'exploitation de la pierre de taille, dite petit granit, a pris dans le Hainaut, depuis quelques années, une extension extraordinaire : au S.-O. de Soignies, en se dirigeant vers Neufvilles, se trouvent les nouvelles carrières du Clipot, de Soignies-Neufvilles, de Saint-Nicolas ; aux confins des communes d'Ecaussinnes-Lalaing, Marche et Feluy, les puissants sièges du Levant, de Payelles et de Scouffeny. La carrière de Scouffeny, entre autres, est constituée par un monolithe d'une puissance peut-être unique au monde et que, seules, peuvent entamer les perforatrices.

Celui qui, depuis une dizaine d'années, n'a plus visité ces parages, ne les reconnaîtrait plus : le décor est changé complètement, et des campagnes, autrefois paisibles, sont maintenant animées par une activité industrielle fiévreuse. Là où jadis existaient une ferme, un champ, un bois, on aperçoit des chemins de fer s'entrecroisant, des chantiers, des scieries, des ponts, des grues, en un mot l'outillage industriel le plus perfectionné, actionné par l'électricité.

C'est à M. Jules BOUGARD, né à Marche lez-Ecaussinnes en 1847, ancien sculpteur, devenu maître de carrières, que l'on doit cette prospérité. C'est lui qui découvrit que le massif calcaire de Soignies se prolongeait vers Maffles, et celui d'Ecaussinnes vers Feluy.

Obsédé par cette pensée, M. BOUGARD étudia soigneusement l'inclinaison, l'épaisseur et la direction des couches à Soignies et aux Ecaussinnes ; aidé des siens, il allait pendant la nuit dans les champs et dans les bois pour

opérer des sondages. Il communiqua sa découverte aux propriétaires des terrains qu'il venait d'explorer et il obtint l'autorisation de continuer ses fouilles. Travaillant au grand jour, cette fois, il eut tôt fait de déterminer, avec une précision déconcertante, l'emplacement où une nouvelle impulsion allait être donnée à l'exploitation de la pierre de taille.

M. BOUGARD ne profita pas de sa découverte. Comme beaucoup d'inventeurs, il apprit à connaître l'injustice du sort et l'ingratitude humaine.

Possédant de la fortune, M. Jules BOUGARD vit aujourd'hui dans la aux Ecaussinnes, au milieu des siens.

Sa découverte fera époque dans le domaine de la géologie. L'avenir nous dira peut-être qui a eu le grand mérite d'avoir démontré que les massifs calcaires de Maffles, Soignies, Ecaussinnes et Feluy appartiennent au même affleurement.

••

**François Coppée.** — Les journaux français ont donné sur la famille de Coppée des indications qui prouvent une fois de plus combien les

Français ignorent la géographie. Les Coppée sont, disaient-ils, d'origine flamande et, en effet, on connaît un Coppée poète wallon, né à Huy, au XVII<sup>e</sup> siècle.

François Coppée, s'adressant un jour à je ne sais quels félibres ou quels cadets, dit : « Moi aussi, je suis du Midi ». Et comme on s'étonnait, il ajouta : « Mes parents sont de Mons, qui est une ville du midi de la Belgique ! »

Dans une charmante lettre autobiographique écrite en 1882 à M. Jules CLARETIE, et que celui-

ci a récemment publiée, le poète a raconté ainsi ses origines :

« Né en 1842, à Paris, de parents nés à Paris eux-mêmes, chose rare. Mais si nous remontons au grand-père paternel, le nom — Coppée — est belge. Il paraît qu'à Mons et aux environs, tout le monde s'appelle Coppée. C'est du « vieil français » ; cela signifie coupée, une « coupée de bois ». N'importe, le nom est joli, sonne bien, rime richement avec *épée*, mot sublime. Il y a un Coppée, de Mons — mon parent peut-être, qui sait ? — qui est plein d'or, a une écurie célèbre, fait courir. Il signe, comme moi, *F. Coppée*, et d'aucuns me prennent pour un sportsman, quand je n'ai dans mon écurie que Pégase (vieux style). »

Ajoutons à ces notes quelques renseignements repris dans un journal montois, et qui émanent d'un érudit bien connu :

« La branche de la famille Coppée à laquelle appartenait le poète était établie à Mons au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais elle était origi-



naire de Tournai, où elle a occupé les plus hautes places dans la magistrature communale ou prévôtale. Dès le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, sir Jehan Copel était chef du magistrat de la cité des Chonq Clotiers. Ses descendants se divisèrent en diverses branches, dont l'une conserve encore le nom primitif et a des représentants à Tournai. D'autres modifièrent leur nom ancien en celui de Coppée. Le rameau familial qui essaima vers le Hainaut, compte encore des représentants à Mons et à Strépy-Bracquegnies. Une dame Coppée qui épousa M. Defontaine, originaire elle aussi de Mons, s'est distinguée dans la poésie il y a quelque quarante années. »

Le hutois Denis Coppée, que l'on dit appartenir à la parenté de François Coppée, est un poète lyrique et tragique belge, né à Huy vers 1580, mort près de Huy vers 1640. Il était marchand et ne consacrait à la poésie que ses loisirs. Ses œuvres sont peu connues dans leur ensemble : la série complète n'existe plus nulle part. On sait néanmoins qu'il composa un recueil de chansons spirituelles, trois poèmes d'une certaine étendue et huit tragédies traitées dans le genre des mystères. Ses contemporains lui vouèrent une grande admiration et allèrent jusqu'à le comparer à Dante. La critique a beaucoup rabattu de cet enthousiasme. Néanmoins, cet ancêtre a été l'un des premiers à faire dans notre pays du théâtre de langue française; il donna aux mystères, qui étaient sortis du cadre de l'église, une forme théâtrale définie. Au moment où la langue flamande prédominait dans la littérature de nos provinces, il fut le dramaturge français le plus fécond de son époque.

Pierre Deltawe.

### LETTRES WALLONNES

HÁLIN. *Nosse Dièw, nosse Pays, nosse Couléye, proses et vers wallons.* — Liège, Ecole professionnelle Saint-Jean-Berchmans. — Un vol in-8° (23 × 15), 137 p. Prix : fr. 1.50.

Il m'est particulièrement agréable de dire combien j'aime ce volume de vers et de contes, car c'est le livre d'un wallon qui porte sa wallonie « *aclapée* », comme diraient les nôtres, sur la prunelle de ses yeux.

C'est le livre d'un wallon dont le prosélytisme filial me grisa d'amour pour la douce terre qu'il chante, et dont nous essayons d'exalter l'âme à notre tour. C'est lui qui me dévoila, dans nos causeries trop rapides, toute la richesse de nos dialectes, leurs tropes savoureux, leurs concordances originales, les transformations morbides que le français leur fait subir. Puis, soudain, l'ordre est venu de partir. Le religieux obéit. Et il partit vers les brousses des Indes, où les fièvres élaborèrent leurs germes mortels, et les serpents leur venin.

J'aime à redire ce que je dois à ce wallon qui fit descendre en moi la belle chanson dont son âme était pleine. Sans lui, je n'aurais peut-être

jamais écrit ce livre de bonne volonté « *L'originalité wallonne* », ni « *Bésuquet* », ni d'autres qui découleront du premier comme des sources jumelles — filets d'argent dérobés sous la mousse de chez nous; petites choses très humbles, je vous assure.

Il partit donc, et ses amis réunirent en volume une partie de ses œuvres — ses travaux sur la phonétique et la morphologie de l'ouest-wallon qui ont obtenu deux médailles d'or, restent la propriété de la *Société Wallonne*. Et le bon poète voulut garder l'anonymat — et il eut tort.

Sans doute nous admirons le sacrifice de ce moine-artiste dont parle Veuillot, qui jeta ses pinceaux dans l'étang du monastère et effaça son nom de ses toiles. Mais j'ai bien le droit de remercier publiquement l'ami qui me fit voir une Wallonie toute nouvelle, plus unifiée, plus solidaire que je ne la croyais; et de dire qu'il s'appelle Adelin GRIGNARD de Verviers.

Et je louerai son livre parce qu'il l'écrivit avec toute son âme, et que l'âme, dans la poésie populaire dépourvue généralement de l'apport plastique et des patientes exigences de l'art, est la grande source d'où jaillit la simple et magique Beauté, — celle qui exalte la foi des ancêtres, le foyer natal et la patrie.

Mais tout en chantant cette trinité sainte, c'est pourtant sa seule Wallonie qu'il chante; c'est elle qui domine l'œuvre; et c'est le wallon wallonisant qui réapparaît au tournant de chaque page, avec sa filialité émue et touchante.

Nous la retrouvons, la Terre-Nôtre, dans la division intitulée *Nosse Dièw*, parmi les ballements des cloches natales, aussi bien que dans le souvenir du petit Jésus passant à minuit pour déposer le *cougnoû* de Noël dans le cabas des petiots. Nous la retrouvons dans les contes admirables de sincérité et de fraîcheur intitulés *Nosse Couléye*, tout remplis des souvenirs de sa bonne ville de Verviers qui, tout là-bas au bout du terroir, plante fièrement le drapeau wallon et l'entoure d'une avant-garde de poètes et de musiciens.

Parfois la grande poésie souffle à travers les strophes de *Nosse Pays* dont plusieurs sont notées; parfois le sentiment dodeline son carillon mélancolique; parfois aussi l'artiste burine quelque tableau d'intérieur à la manière parnassienne; et là encore, là surtout, il fait preuve d'une réelle maîtrise :

*Les oûys bin clôs, minou ronfeule al cwène de feû,  
Tot ramassé, rastraboté so ses quate pates.*

Ainsi, la petite patrie qui ne l'oubliera pas à son tour, aura inspiré un nouveau poète; et c'est un regret d'elle encore, regret où glisse une larme, que ces vers du volume expriment :

*Vos d'vèz lyi kpârti  
Tout çou qui v' dimeure,  
Sins loukt si à l'èure  
Vos arèz d' qwè v' nourî!  
Volà çu qui v's avèz tchûzi,  
Frès, qwand v' poliz d'mani voci!*